

# **Réunion des Délégués du Personnel**

## **Etablissement d'Aubevoye**

**Compte-rendu de la réunion  
du mercredi 11 avril 2018**

## QUESTIONS DES ELUS SUD

### 65070 / 04.18 / 1 Compensation Variabilité

15 jours après son retour d'arrêt maladie, un salarié a sur son portail MTT un solde négatif dû uniquement à cet arrêt. Du coup, même s'il n'a pas pris ses 3h de compensation mensuelle variabilité (code 0800) ou sa journée de compensation période variabilité (code 0900) et que son solde devrait être positif et supérieur à 7h21, il ne peut pas les poser (code 0800).

Il n'est pas normal que le salarié subisse les restrictions du système pour cause de lenteur administratif

Les délégués du personnel SUD demandent :

Une souplesse du système afin que tous les salariés bénéficient de leur droit de compensation [...] variabilité !

**Réponse : Merci de bien vouloir nous remonter le cas.**

### 65070 / 04.18 / 2 Transport Gare / CTA

Rappel de la question du mois de mars :

#### 65070 / 03.18 / 7 Transport Gare/CTA

Régulièrement les élus SUD ont abordés le sujet du transport entre la gare d'Aubevoye et le CTA.

Récemment la direction à annoncer que la discussions avec la CCEMS (Communauté de Communes Eure Madrie Seine) était entamée et que la CCEMS prenait ce sujet en compte. Une enquête interne a eu lieu auprès des salariés, cette enquête se terminant le 2 mars.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Dans quel délai le retour sur cette enquête sera fait auprès des salariés ?

**Réponse : Délai : le 2 mars, c'est indiqué dans le flash info**

Les délégués du personnel SUD demandent :

Le 2 mars il n'y a pas eu de retour aux salariés, à ce jour pas de réponse, à quelle date sera fait ce retour ?

**Réponse : Il n'est pas prévu de retour. Cette enquête est faite par la CCEMS. Elle n'a pas été déléguée par Renault.**

### 65070 / 04.18 / 3 Réaménagements au CTA

Des réaménagements vont avoir lieu dans les bâtiments suivants : G10, G6bis, défragmentations G18 et G19.

Les délégués du personnel SUD demandent :

D'avoir un calendrier prévisionnel sur l'ensemble de ces travaux.

**Réponse : Les sujets implantation nécessitant une information du CHSCT sont présentés en CHSCT.**

### 65070 / 04.18 / 4 Parking CTA

Rappel de la question du mois de février

#### 65070 / 02.18 / 8 Parking

La situation est de plus en plus délicate et ce n'est pas dû au roulement des personnes en équipes puisqu'à 10h, le parking déborde de partout (concrètement le 25/01/2018).

Vous nous avez dit que 100 places vont être budgétées.



Les délégués du personnel SUD demandent :

a- Ce qu'il en ait ?

b- Si des plans existent, de nous les présenter

**Réponse : La situation s'était améliorée, nous allons refaire des comptages en semaine et le WE (pour identifier les véhicules ventouses).**

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quel est le bilan de ce comptage ?

Est-il toujours d'actualité de faire une centaine de places supplémentaires ?

Les parkings moto vont-t-ils être agrandis ?

Combien de places automobiles de disponibles à ce jour ?

Combien de places moto de disponibles à ce jour ?

Combien de places handicapées de disponibles à ce jour ?

**Réponse : Rien n'est décidé à ce jour.**

### 65070 / 04.18 / 5 Formateur

Des salariés Renault sont appelé à former et non informer, d'autres salariés Renault ou prestataires sur des moyens d'essais type banc.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Si l'on identifié une personne pour être formateur dans l'entreprise, quels sont les prérequis pour obtenir le statut de formateur?

**Réponse : Ce sont les écoles métiers qui référencent les formateurs.**

**L'accord reconnaissance des formateurs métiers définit le rôle du formateur et donc donne les pré requis pour être formateur.**

**Un formateur métier est un salarié du Groupe Renault qui consacre une partie de son temps de travail à transmettre son savoir, auprès d'un ou de plusieurs salariés, dans un domaine donné dans lequel sa ou ses compétences sont reconnues. Les pères techniques sont considérés comme des transmetteurs de savoir.**

**Les activités du formateur métier :**

- **Préparer l'animation, en sachant notamment :**
  - identifier et définir les objectifs et les modalités d'une séquence de formation,
  - Préparer des conditions d'évaluation ;
- **Mettre en œuvre une ou plusieurs séquences de formation, à titre d'exemples :**
  - choisir la stratégie pédagogique la plus adaptée,
  - créer une dynamique de groupe,
  - faciliter les interventions des apprenants,
  - gérer les difficultés et les contraintes de temps ;
- **Évaluer , ce qui peut se traduire par :**
  - mesurer la progression pédagogique,
  - évaluer les acquis des participants.

## QUESTIONS DES ELUS CFE-CGC

### 65070 / 04.18 / 6 Ace 2

Il y a eu récemment une session de remplacement au CTA des pc Ace1 en Ace2.  
Mais tous les salariés n'ont pas eu cette dotation



- Combien de salariés du CTA ont été concernés par cette session ?
- Quel est le planning des prochaines sessions au CTA ?
- Quand est-il des salariés avec un pc fixe Ace1 vers un portable Ace2 ?

**Réponse : 68 personnes ont changé leur PC.**

**Le planning est mis à jour au fil de l'eau en fonction de l'avancement de la fin des migration Office 365. Les prochaines sessions auront lieu les 23 et 24 avril.**

**Il est tout à fait possible de demander de passer d'un PC fixe à un PC portable dans le cadre du projet de migration vers ACE2. Pour cela, il suffit de le demander à l'équipe projet.**

#### **65070 / 04.18 / 7 Informatique du CTA**

Suite à la question DP de octobre 2017 **65070 / 10.17 / 10**

**Concernant l'agence informatique du CTA**

**Réponse : L'informatique étudie la possibilité d'une réouverture**

Le seul recours pour un problème informatique est le 11000 par téléphone, ce qui est inacceptable avec le déploiement Ace2, les questions et problèmes qui en découlent, la perte de temps pour résoudre les problèmes (pc, imprimantes, etc..) et l'augmentation du nombre de salariés.

A ce jour, 6 mois plus tard, rien n'a été fait.

- Est-ce toujours prévu et si oui pour quand ?

**Réponse : L'étude est toujours en cours.**

#### **65070 / 04.18 / 8 Impression de documents**

Des salariés ont eu besoin de faire des impressions en urgence le jour même sur des supports supérieurs au format A3 (exemple A2 ou A0)

Or les imprimantes type traceur ne sont pas disponibles pour tous, voir n'existe plus au CTA.

- Comment un salarié peut rapidement sortir un document grand format de ce type sans passer par le service reprographie qui demande un certain délai ?

**Réponse : Si un besoin d'imprimante particulière est nécessaire dans un service, le manager doit en faire la demande à l'adresse : [new-printers-project@renault-nissan.com](mailto:new-printers-project@renault-nissan.com)**

#### **65070 / 04.18 / 9 Et objectifs**

- Quel est le pourcentage d'entretiens individuels objectifs réalisés au CTA à fin mars ?

**Réponse : nous avons 45,7% d'entretiens individuels objectifs réalisés au CTA à fin mars.**

#### **65070 / 04.18 / 10 Restauration rapide CTA**

Suite a la question

**65070 / 03.18 / 15 Restauration rapide CTA**

Suite à la réponse du 02.18/2 :

- Pouvez-vous nous présentez le résultat de l'enquête pour la restauration rapide qui a été effectué auprès des salariés du CTA ?

**Réponse : Présentation faite en séance.**

- Pouvez-vous nous présenter en séance et dans le compte rendu le résultat de l'enquête de 2015 ?
- Suite aux discussions en séances, une nouvelle enquête est-elle prévue pour actualiser et préciser le besoin des salariés ? (beaucoup de jeunes embauchés et sous-traitants sont arrivés depuis)
- Quand la solution sera-t-elle déployée ?

**Réponse : Nous avons déjà répondu de façon complète. Pas de nouvelle enquête n'est prévue à ce jour.**

